

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAU

Du 17 Octobre 2024

Présents : Didier BERTRAND, Brigitte BOURIN – BARRAUD, Nadine CHENE, , Caroline COURTIN, Christian DANIAU, Natacha FRAPPIER, Annick MORISSON, David MOUNIER, Frédéric PARTHENAY, Florence SOUCHARD, Laurent VIDAL et Philippe VIROULAUD

Absents, excusés : Gérard COINCHELIN (pouvoir Didier BERTRAND), Christian GUIBERT (pouvoir Laurent VIDAL)

Secrétaire de séance : Philippe VIROULAUD

Ordre du jour :

- Convention de servitude avec ENEDIS
- Durée d'amortissement du fond de concours
- Devis lettrage salle polyvalente
- Revalorisation du métier de secrétaire de mairie
- Dates des manifestations de la mairie
- Questions diverses

Début de Séance : 20h30

Compte-rendu du dernier conseil municipal approuvé à l'unanimité.

Convention de servitude avec ENEDIS :

Poteau électrique changé récemment par ENEDIS sur un terrain appartenant à la commune à proximité de la salle des fêtes.

Délibération autorisant le maire à signer la convention adoptée à l'unanimité.

Durée d'amortissement du fond de concours :

Lotissement du Bois de la Loge, extension de réseau.

Durée de l'amortissement proposée : 5 ans

Délibération fixant l'amortissement du fond de concours sur 5 ans adoptée à l'unanimité.

Handwritten signatures and initials: FS, NC, AM, TP, DM, LV, NS, CC, and others.

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Devis lettrage salle polyvalente :

Devis Recycl'ar : 830 € net (pas de TVA)

Délibération pour autoriser le maire à signer le devis adopté à l'unanimité.

Revalorisation du métier de secrétaire de mairie :

L'objectif étant que certaines secrétaires de mairie soient nommées secrétaire générale sous réserve de respecter certaines conditions. Les secrétaires générales passeraient ainsi en indice B.

Dates des manifestations de la mairie :

- Vœux de la mairie : 18/01/2025 ;
- Nettoyage de printemps et repas des aînés : 29-30/03/2025.

Recensement des terrains susceptibles d'accueillir du photovoltaïque :

Objectifs du gouvernement : produire le plus d'énergie renouvelable. Dont le photovoltaïque et l'agriphotovoltaïque.

Les chambres d'agriculture doivent faire un recensement pour les parcelles susceptibles d'accueillir du photovoltaïque. Document soumis aux communes pour avis.

Questions diverses :

- Subvention obtenue auprès du Département pour le projet de Halle : Montant 18000 €.
- Cloche d'église : changement d'un moteur permettant de l'actionner : environ 1443 €.
- Projet de coussin berlinois à Puygelier : devis de CPS pour l'installation 4500 € avec signalisation. Problème au niveau du département (réfection de la route possible mais pas avant 2025, problème en cas d'enneigement...).
- Pôle de valorisation des déchets : permis de construire non déposé.
- Recensement des terrains susceptibles d'accueillir du photovoltaïque :

Objectifs du gouvernement : produire le plus d'énergie renouvelable. Dont le photovoltaïque et l'agriphotovoltaïque.

Les chambres d'agriculture doivent faire un recensement pour les parcelles susceptibles d'accueillir du photovoltaïque. Document soumis aux communes pour avis.

Fin de séance : 22h20